

N° 1 Avril 2021

"La vie de SDdE"



SOLIDARITÉ DON D'ESPOIR

8 rue Voltaire

85110 – CHANTONNAY

Tél : 06 08 92 41 54

solidaritedondespoir@gmail.com

parrainages.sdde@gmail.com

www.facebook.com/solidaritedondespoir

ÊTRE SOLIDAIRE,
C'EST FAIRE
UN DON D'ESPOIR.



Solidarité Don d'Espoir

SOMMAIRE

La Maison de l'Espoir

- Construction Bâtiment 2
- Panneaux solaires
- Installation électrique
- Lettre des enfants
- Le Champ du Cercle

Le Capricorne

- Les parrainages
- L'Institut Supérieur

Un container vers Madagascar

- Les besoins d'Ambatoantrano
- La présentation à des écoles de Vendée

Soutien aux enfants malades ou handicapés

- Hôpital de Saumur
- Sessad de Chantonay

Soutien à la Recherche

Reçus fiscaux, Adhésions et Dons.

La Maison de l'Espoir

Construction du Bâtiment 2

Le 24 janvier démarrait la construction du 2^{ème} bâtiment de la Maison de l'Espoir qui comprendra une bibliothèque/ludothèque, une salle de formation informatique, une salle d'hébergement pour les personnes venant en mission qui servira aussi de salle de formation pour les jeunes filles (santé reproductive pour éviter en particulier les accouchements à 15 ans) et pour les femmes (travail artisanal) ainsi qu'un dispensaire infirmier.

Les travaux seront terminés courant mai s'ils ne sont pas perturbés par la Covid qui progresse avec le variant sud-africain. Officiellement 500 personnes sont décédées depuis le début de l'épidémie pour 28000 cas confirmés pour une population 2021 estimée à 28 millions d'habitants.



Panneaux solaires

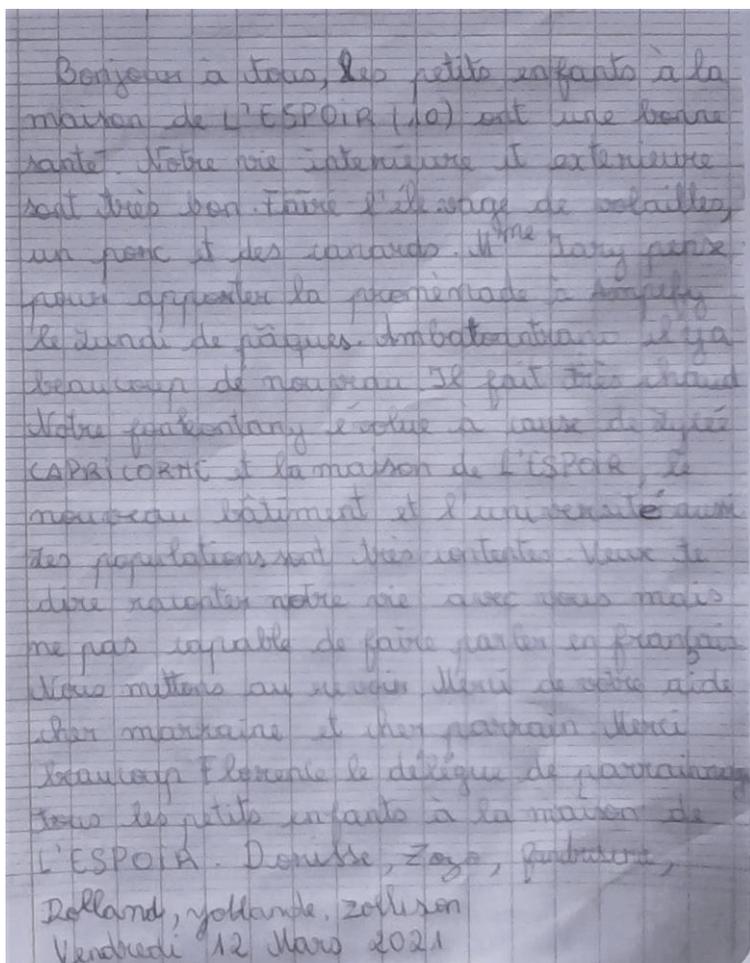
Ambatoantrano (1485 habitants en 2018) ne dispose pas d'électricité ce qui ne permet pas en particulier aux jeunes de se former à l'informatique, oblige à faire 30 km pour envoyer un mail ou charger une batterie de téléphone. Décision a donc été prise de faire installer des panneaux solaires sur le 2^{ème} bâtiment (production journalière de 8 à 9 kWh panneaux avec garantie 10 ans, batteries 5 ans, 80% de capacité garantie à 25 ans). Ils devaient être installés fin avril mais le seront seulement si la circulation dans Madagascar est permise.

Installation électrique

Un don dédié à cette installation a été fait à SDdE. Les 2 bâtiments seront donc équipés en éclairage et en prises de courant 230 V. Cela permettra de répondre à un certain nombre de besoins. Les consommations seront suivies quotidiennement la production électrique pouvant varier selon les saisons.

La lettre des enfants

Dorisse, l'ainée des enfants accueillis à la MdLE a écrit au nom de tous les enfants une lettre à destination de tous les parrains de la Maison qui en permettent le fonctionnement ainsi que la scolarité des enfants. Les 6 enfants en capacité de le faire ont signé la lettre. Leurs bulletins scolaires ont aussi été adressés aux parrains.



Bonjour à tous,

Les petits enfants à la maison de l'ESPOIR (10) sont en bonne santé. Notre vie intérieure et extérieure sont très bon. Faire l'élevage de volailles, un porc et des canards. Mme lary (= Nina Iharimalala) pense pour apporter la promenade à Ampefy le lundi de Pâques. (À) Ambatoantrano il y a beaucoup de nouveau. Il fait très chaud. Notre foakontany (= village) évolue à cause du Lycée (le) CAPRICORNE et la maison de l'ESPOIR, le nouveau bâtiment et l'université aussi (= l'Institut supérieur créé par Nina). Les populations sont très contentes. Veux te dire (= je voudrais) raconter notre vie avec vous mais ne pas capable de faire parler en français.

Nous mettons au revoir. Merci de votre aide cher(s) marraine(s) et cher(s) parrain(s). Merci beaucoup Florence la déléguée de parrainages.

Tous les petits enfants à la maison de l'ESPOIR.
Signatures de Dorisse, Zozo, Fandrisina, Rolland, Yollande, Zoelison
Vendredi 12 mars 2021

Le Champ du Cercle

SDdE a financé fin 2019 l'acquisition d'un terrain agricole de 1,1 hectare, à proximité et visible de la MdLE. Les proches des enfants parrainés ont participé à l'ensemencement et à la récolte récente (à la main) du riz. Celle-ci a été fructueuse avec 4,2 tonnes de riz qui participeront à l'alimentation des enfants au cours de l'année.



Le Capricorne

Les parrainages

Les parrainages ont commencé début 2020 et la scolarité et la cantine sont offertes en ce moment à 53 élèves dont 10 enfants de la Maison de l'Espoir. 60 € par an et par enfant (soit 20 € après réduction d'impôt) permettent par la scolarisation d'espérer un avenir meilleur pour ces enfants. Solidarité Don d'Espoir ne prélève rien sur les dons en frais de collecte et de fonctionnement et ajuste ses envois de fonds à la réalité du terrain ...

Les parrainages sont le plus souvent le résultat d'échanges avec amis et familles. N'hésitons pas à en parler pour amener à l'école des enfants de familles défavorisées.

Les 440 élèves et leurs enseignants espèrent que l'établissement restera ouvert jusqu'à la sortie scolaire prévue le 30 juillet.

L'Institut supérieur

L'ouverture prochaine de l'Institut créé par Nina montre sa volonté d'être actrice du développement de son pays.

Deux des étudiants vont bénéficier d'un parrainage (220 €) pour leur 1^{ère} année.



Un container vers Madagascar

SDdE va faire parvenir 10 m³ de fournitures diverses à Ambatoantrano grâce à un container de l'association Vendée-Akamasoa. Celle-ci envoie chaque année 1 ou 2 containers vers Madagascar au profit de l'association Akamasoa fondée par le Père Pedro Opeka en 1989 pour venir en aide aux personnes pauvres d'Antananarivo, qui vivaient sur la décharge d'Andralanitra et dans les rues de la capitale. 15000 élèves sont aujourd'hui scolarisés grâce à son action. Le Père Pedro qui a reçu le Pape François en septembre 2019 est nommé pour le Prix Nobel de la Paix 2021.

[Biographie | Akamasoa \(perepedro-akamasoa.net\)](http://perepedro-akamasoa.net)

Le container partira en juin. Le stockage, le tri et la mise en cartons des dons collectés sont assurés à Chantonay dans un bâtiment professionnel inoccupé mis à la disposition de SDdE.

Les dépôts doivent être faits au plus tard le 8 mai.



Près d'1/3 du travail est fait. Le mois de mai sera propice à la poursuite du travail.

Quels sont les besoins à privilégier suite aux dons déjà reçus :

- Produits d'hygiène dont gants et serviettes de toilette
- Fournitures scolaires neuves ou en très bon état (cahiers, tous types de crayons, agrafeuses, perceuses, ciseaux, compas, règles, équerres, rapporteurs ... ardoises, calculatrices si possible solaires, ...), cartes du monde, affiches sur le corps humain, la végétation, les animaux ... instruments de musique
- Matériel informatique et téléphones mobiles en état de fonctionnement.
- Matériel pour couture et tricot (pelotes de laine, fil, tissus, aiguilles à coudre et à tricoter, ... machines à coudre en état de fonctionnement ...)
- Matériel de sport toutes pratiques (ballons, balles, raquettes, boules de pétanque, maillots ...chronomètre)
- Jeux de récréation (billes, cordes à sauter, jeux de quilles, d'anneaux ... palets...)
- Outillage de bricolage et de jardinage même ancien mais en bon état (sans les manches longs qui seront trouvés sur place)
- Lampes solaires
- Boîtes à pharmacie
- Tentes 4 places pour sorties découverte

La présentation à des écoles de Vendée

La Covid n'a pas permis en 2020 de faire les visites d'écoles prévues.

2 visites d'école ont pu se réaliser en mars et avril à Saint André Treize Voies et à Bournezeau. L'intérêt des enfants a été très fort et les dons qu'ils ont faits pour les « Mada Zaza (enfants de Madagascar) » ont été très généreux.

L'école de Maillé a souhaité une rencontre entre SDdE et ses élèves. Annulée suite à la fermeture des écoles elle sera reprogrammée début mai.



Soutien aux enfants malades ou handicapés

Centre Hospitalier de Saumur

Suite à des dons collectés par une adhérente auprès de ses relations et aux besoins exprimés pour son service de Pédopsychiatrie par l'hôpital de Saumur, où travaille une de ses belles-sœurs, le matériel demandé va pouvoir être acquis et remis quand les conditions sanitaires le permettront.

Sessad de Chantonnay

Des dons dédiés aux enfants handicapés permettront de répondre à un besoin exprimé pour améliorer l'accompagnement des enfants accueillis sur l'autorégulation de Chantonnay.

Soutien à la recherche

Des dons dédiés ont été faits pour la Recherche sur les maladies du sang (leucémie, ...). Ils permettront de soutenir le Centre de Recherche du CHU de Caen dans ce domaine.

Une étude des besoins exprimés par des laboratoires est en cours ainsi que l'analyse de leur capacité à émettre des reçus fiscaux au profit des donateurs.

Reçus fiscaux

Tous les reçus fiscaux concernant les dons en 2020 au profit des actions de Solidarité Don d'Espoir et les cotisations versées ont été adressés à tous les donateurs et aux adhérents le 12 mars 2021 par mail.

À signaler en cas de non-réception.

Il convient de mettre dans ses contacts pour éviter les refus ou la mise en spam :

Parrainages SDdE : parrainages.sdde@gmail.com

Solidarité Don d'Espoir : solidaritedondespoir@gmail.com

Président SDdE : denisbonnet.sdde@gmail.com

Adhésions

46 personnes adhèrent à ce jour à Solidarité Don d'Espoir.

Bienvenue à Anne-Marie Ratier de Chantonay

Les adhésions sont de 40 € par an, de 15 € pour les personnes non imposables.

Dons

Les manifestations (expositions, concerts ...) ne pouvant être organisées par SDdE ou par d'autres associations au profit des actions de SDdE, seuls les dons permettent d'Agir. Faire connaître Solidarité Don d'Espoir en en parlant autour de soi est actuellement la seule solution pour poursuivre nos actions.

La reprise des sorties « Joëlette » n'est malheureusement pas encore à l'ordre du jour.

Quant aux missions humanitaires qui n'ont pu avoir lieu depuis mai 2020, il faut attendre une reprise des vols aériens. Pouvoir être présent à l'arrivée du container en août serait une bonne nouvelle

Pour les dons et les adhésions le règlement peut se faire par chèque à adresser à Solidarité Don d'Espoir. Dans la mesure du possible il est souhaitable de privilégier le virement

bancaire à ASSOC. SOLIDARITE DON D'ESPOIR RIB : 14706 00137 73954668190 59

IBAN : FR76 1470 6001 3773 9546 6819 059 BIC : AGRIFRPP847



SOLIDARITÉ DON D'ESPOIR

8 rue Voltaire
85110 CHANTONNAY

Association reconnue d'intérêt général soumise à la loi du 1er juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

À remplir par personne en 2 exemplaires dont un à remettre à l'association :

M. Mme

Nom et prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Email :@.....

Je déclare par la présente souhaiter devenir membre de l'association : SOLIDARITÉ DON D'ESPOIR.

À ce titre, je déclare reconnaître l'objet de l'association, et en avoir accepté les statuts ainsi que le règlement intérieur qui sont mis à ma disposition dans les locaux de l'association. J'ai pris bonne note des droits et des devoirs des membres de l'association, et accepte de verser ma cotisation due pour l'année en cours.

Le montant de la cotisation est de 40 €, payable par tout moyen.

Ce montant peut être aménagé pour les personnes non imposables : la cotisation est alors de 15 €

Si j'entre dans la catégorie décrite ci-dessus, je prends en compte l'aménagement de ma cotisation et ne verse que la somme réduite au titre de ma cotisation.

Fait à le

Signature (avec mention "Lu et approuvé")

Je fais mon versement (pour lequel je recevrai un reçu fiscal en début d'année)

- Par virement bancaire :
ASSOC. SOLIDARITE DON D ESPOIR
IBAN : FR76 1470 6001 3773 9546 6819 059
BIC : AGRIFRPP847
- ou par chèque envoyé à l'adresse de l'association

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous au secrétariat de l'association. Solidarité Don d'Espoir s'engage à ne communiquer vos coordonnées à aucun autre organisme

Je souhaite accompagner SOLIDARITÉ DON D'ESPOIR dans ses actions

FORMULAIRE DE DON (à compléter et à adresser par courrier ou par mail)

Particulier : Nom : Prénom :

Entreprise ou Organisme : Nom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Mail :

Je souhaite :

- **2022 Renouveler mon parrainage collectif** des enfants de la Maison de l'Espoir : (≥ 60 €) €
 - **2021 Intégrer le parrainage collectif** des enfants de la Maison de l'Espoir : (≥ 60 €) €
 - **Faire un don pour** les investissements et les équipements de la **Maison de l'Espoir** : €

 - **2022 Renouveler mon parrainage d'un ou plusieurs élèves** du Capricorne : x 60 € = €
 - **2021 Parrainer un ou plusieurs élèves** du Capricorne : ... x 60 € = €
 - Je précise éventuellement mon souhait (âge, sexe, niveau scolaire) :
 - **2021 Parrainer un ou plusieurs étudiants** de l'Institut universitaire : ... x 220 € = €

 - **Faire un don pour** l'équipement, la rénovation, la construction de **classes au Sénégal** : €

 - **Faire un don pour les personnes malades** : €
 - **Faire un don pour les personnes handicapées** : €
 - **Faire un don pour la recherche médicale** : €
 - **Faire confiance à Solidarité Don d'Espoir** quant à l'utilisation de mon don €

 - **Adhérer à Solidarité Don d'Espoir** €
- Total :** €

Si je suis imposable je bénéficie d'une réduction d'impôt égale à 66% de ce montant dans la limite de 20% de mon revenu imposable. La réduction est de 60 % pour les entreprises dans la limite de 10000 € ou de 5 pour 1000 du chiffre d'affaires.

Je ferai mon versement le . . / . . / 2021 et je recevrai un reçu fiscal en début d'année 2022 : oui non

Je ferai mon versement début janvier 2022 et je recevrai un reçu fiscal en début d'année 2023 : oui non

Je ferai mon versement :

- Par chèque à l'ordre de Solidarité Don d'Espoir envoyé par courrier à l'association
- Par virement bancaire à :

ASSOC. SOLIDARITE DON D'ESPOIR
RIB : 14706 00137 73954668190 59
IBAN : FR76 1470 6001 3773 9546 6819 059
BIC : AGRIFRPP847

signature

Je serai informé de l'utilisation de mon versement

Fait à le/...../.....